

## REUNION DU 28 MARS 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-huit mars, à 20 H.30, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de GRATTEPANCHE, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 23 mars 2014, se sont réunis dans la Salle des Fêtes de la Commune sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur NAVARRE Maurice, Maire, conformément aux articles L.2121-7 et L.2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : MM. NAVARRE Maurice, BARDET Bruno, CARRE Hyacinthe, ROGER Betty, SOMMERMONT Jean-François, GROUX Nicolas, SAINT-SOLIEUX Béatrice, DÉsirÉ Maxime, JABELIN Nathalie, SOMMERMONT Régis.

Absent excusé : DUFOUR Cédric (qui a donné pouvoir de voter en son nom à JABELIN Nathalie)

Le Conseil a choisi pour secrétaire M. DÉsirÉ Maxime (Article L.2121-15 du CGCT)

### 1. PROCES-VERBAL DE L'ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

La séance a été ouverte sous la présidence de M. NAVARRE Maurice, qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés au procès-verbal des élections et a déclaré MM. NAVARRE Maurice, BARDET Bruno, CARRE Hyacinthe, ROGER Betty, SOMMERMONT Jean-François, GROUX Nicolas, SAINT-SOLIEUX Béatrice, DÉsirÉ Maxime, JABELIN Nathalie, SOMMERMONT Régis et DUFOUR Cédric, dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.

M. SOMMERMONT Régis, le plus âgé des Membres présents du Conseil, a pris ensuite la présidence (Article L.2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des Membres du Conseil, a dénombré 10 Conseillers présents et a constaté que la condition de quorum était remplie (Article L.2121-17 du CGCT). Il a ensuite invité le Conseil à procéder à l'élection du Maire. Il a rappelé qu'en application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les Membres du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal a désigné Mme ROGER Betty et M. SOMMERMONT Jean-François comme assesseurs.

#### ELECTION DU MAIRE

##### **Premier tour**

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne .....	11
A déduire : Bulletins annulés .....	0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés .....	11
Majorité absolue .....	6

**Monsieur NAVARRE Maurice, ayant obtenu onze voix, a été proclamé Maire de la Commune de Grattepanche et a été immédiatement installé.**

#### NOMBRE D'ADJOINTS

Après avoir pris connaissance des articles L.2122-1 et L.2122-2 du CGCT, les Conseillers fixent le nombre des Adjointes à deux. La décision a été prise à l'unanimité.

## **ELECTION DU PREMIER ADJOINT**

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur NAVARRE Maurice, élu Maire, à l'élection du Premier Adjoint.

### **Premier tour**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne .....	11
A déduire : Bulletins annulés .....	1
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés .....	10
Majorité absolue .....	6

**M. BARDET Bruno**, ayant obtenu dix voix, **a été proclamé Premier Adjoint et a été immédiatement installé.**

## **ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT**

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du Deuxième Adjoint.

### **Premier tour**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne .....	11
A déduire : Bulletins annulés .....	0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés .....	11
Majorité absolue .....	6

**Mme JABELIN Nathalie**, ayant obtenu onze voix, **a été proclamée Deuxième Adjointe et a été immédiatement installée.**

Pas d'observation ni de réclamation.

## **2. TAUX DES INDEMNITES DUES AUX ELUS**

M. le Maire demande au Conseil de fixer le taux des indemnités du Maire et des Adjointes. Il rappelle que ces indemnités sont calculées sur la base d'un pourcentage de la valeur de l'indice 1015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer les taux des indemnités du Maire et des Adjointes selon le tableau suivant :

Fonction	Nom et Prénom	Taux de l'indice 1015
Maire	NAVARRE Maurice	17 %
1 <sup>er</sup> Adjoint	BARDET Bruno	4,8 %
2 <sup>ème</sup> Adjointe	JABELIN Nathalie	4,8 %

Les Membres du Conseil Municipal